

Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

Exemples de cohabitation en rivière entre les oiseaux et les hommes

- Cas du Doubs et de la Seille -

EPTB Saône-et-Doubs

Sophie HORENT, Chargée de mission Natura 2000

LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire

Alexis REVILLON, Chargé d'études et éducateur à l'environnement



Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

1 – La basse vallée du Doubs, une rivière mobile façonnée par l'homme

- Une rivière mobile
- Des digues pour protéger
- La simplification du tracé (1850 et 1960)
- Les extractions des années 1960-1990

Tracé 1780 Tracé 1844

Tracé actu



2004

1

Vallée du Doubs

1995

2006

1982

Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels,

1 – Les outils de protection sur le Doubs

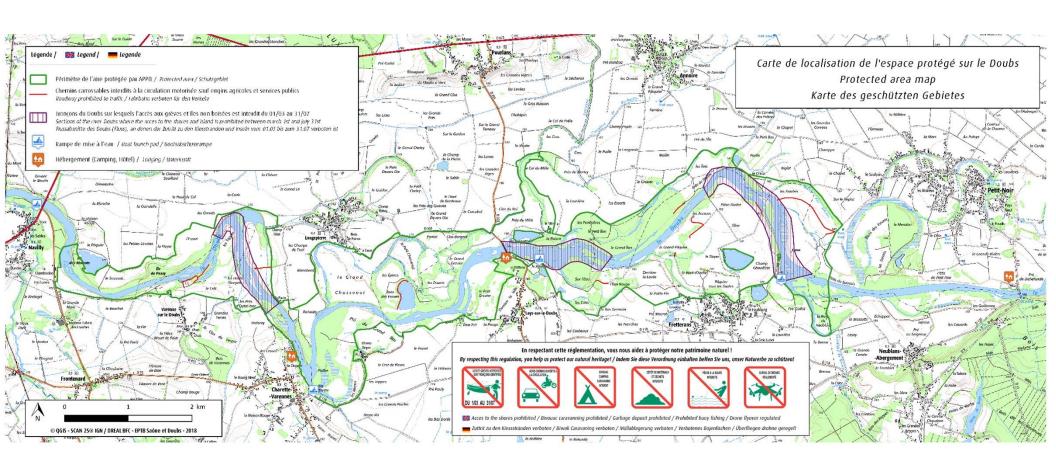
1992

- Protéger les forêts alluviales
- Protéger les grèves et les prairies en tant que support de biodiversité
- Maintenir et restaurer les corridors de déplacements et les milieux de vie des espèces
- Veiller à la qualité des eaux



Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

2 - l'AiPPB de la Basse vallée du Doubs





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

3 – Les espèces à enjeux

120 espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses (EPOB. 2017)

Espèce à enjeux :

- 12 sp. inscrites dans la liste rouge Bourgogne : 1 CR, 4 EN, 7 VU
- 11 sp. inscrites dans l'annexe I de la directive oiseaux
- 4 sp. font l'objet d'un inventaire et / ou d'une surveillance : La Sterne Pierregarin (2 à 10 couples), l'Oedicnème criad (7 à 9 couples), le Petit Gravelot (18 à 25 couples), la Gorgebleue à miroir (7 à 15 couples)

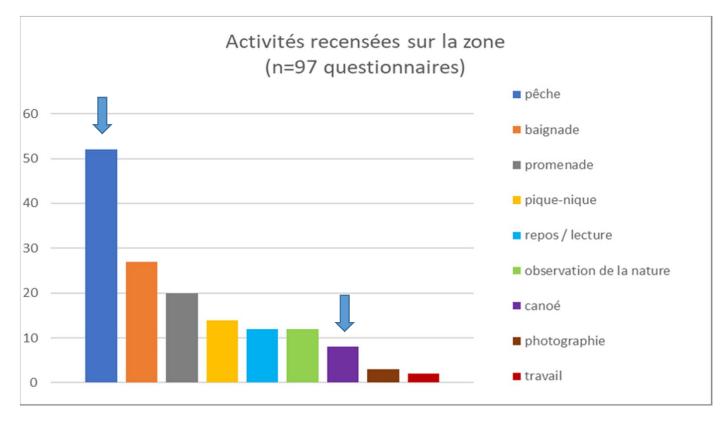




Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

4 – Les usages observés

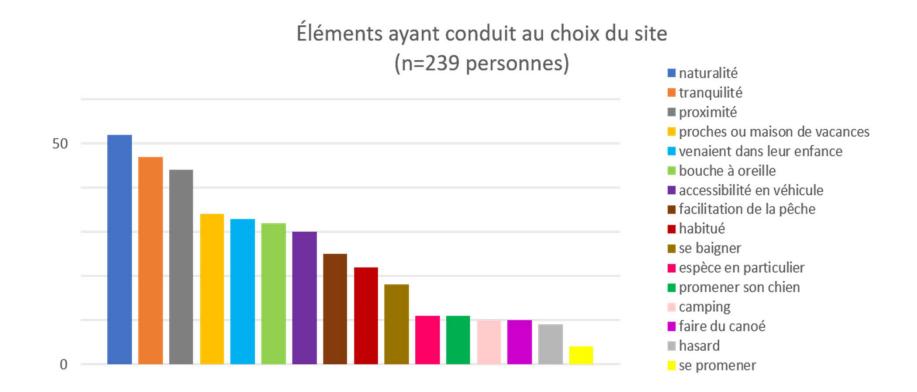
Enquête réalisée en 2018 (Ambre LECLERC Service civique AOMSL)





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

4 – Les usages observés





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

5 – Les difficultés rencontrées

- Accès aux grèves en période de nidification (à pied, en bateau, en canoë...)
- Camping sauvage
- "Entretien" ou destruction de la ripisylve
- Rave party
- Pêche à la bouée
- Prélèvement de matériaux
- Stationnement de véhicules sur les grèves





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

6 – Les outils existants, actualisés en 2012, puis renforcés depuis 2015

- Actualisation des supports de communication
- Pose de panneaux de circulation
- Réalisation d'un suivi régulier des populations d'oiseaux
- Mise en place d'une présence régulière sur le site (stagiaire, service civique)
- Information régulière des communes et usagers institutionnels





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

a – La surveillance

- Testée en 2015, stagiaire EPTB
- Développée depuis 2017 avec un SCV
- Poste fixe ou en mobile

En 2018:

 226 h de surveillance, principalement les week-end (du 1^{er} juin au 15 août)

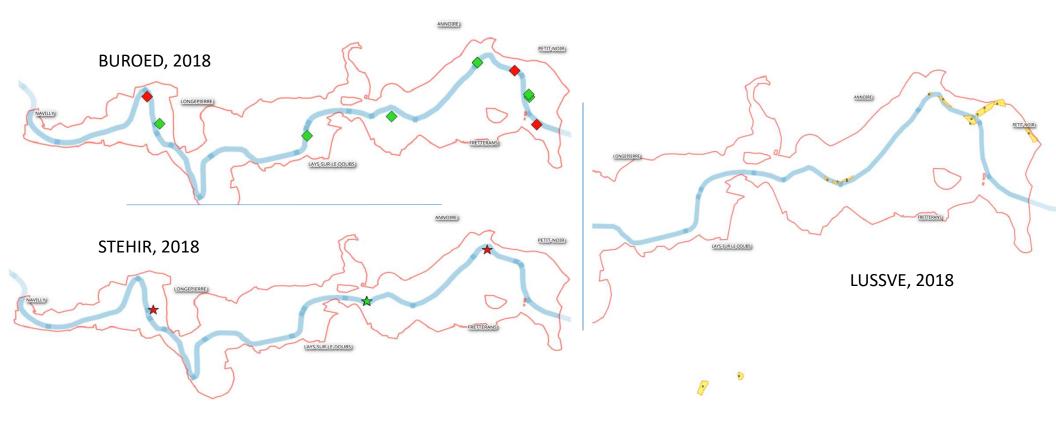




Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

b – La connaissance

Inventaire des couples des espèces cibles et suivi de la reproduction pour l'Œdicnème criard et la Sterne Pierregarin (1 salarié : 70h / an)





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

c – La communication et la sensibilisation

- Depuis 2011 : animation pédagogiques (2 à 3 / an)
- Depuis 2015 : sensibilisation des personnes rencontrées sur le terrain, partenariat étroit avec la police de la Nature.
- 2017 : réalisation d'un questionnaire afin de recueillir des informations sur les usagers et leur perception de la réglementation sur le site.
- 2018 : information auprès des campings et des loueurs de canoës, sensibilisation des kayakistes, pose de panneaux pédagogiques sur les berges et pose de panneaux réglementaires sur les grèves, édition de 2 newsletters.





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

c – La communication et la sensibilisation



Nidification d'espèces protégées en cours MERCI DE NE PAS ACCÉDER AUX ÎLES



ACCÈS INTERDIT

Arrêté inter-préfectoral de protection de biotope « Basse vallée du Doubs » - n° 71-20171206005 / 39-20171206006

Brutzeit laufenden / Danke, dass Sie nicht auf den Inseln zugreifen Nesting season in progress / Thank you to keep out of the islands



Sterne pierregarin / common tern / Flussseeschwalbe



Oedicnème criard / Eurasian Stonecurlew / Triel



Petit Gravelot / Little Ringed Plover / Flussregenpfeifer

Aidez-nous à protéger ces oiseaux!











ACCÈS INTERDIT



Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

c – La communication et la sensibilisation















STENE PIERNEGANN
Une dizaine d'individus observés
2 couples installés début juillet
4 poussins observés
19/07/18 à Lays-sur-le-Doubs



En 2018, à cause des crues tardives, les seuls poussins de Sternes pierregarins et Petit s gravelots ont été observés à lays-sur le Doubs. Aidez-nous à mener ces poussins jusqu'à l'envol en vous tenant éloignés de la zone en rouge ci-contre. Dans le cadre de l'APPB, une surveillanc et sensibilisation sur le terrain a été mis en place.

Au cours de plus de 100h de surveillance, plus de 200 personnes ont été sensibilisées et 15 interventions ont été nécessaires dues à des infractions en cours.













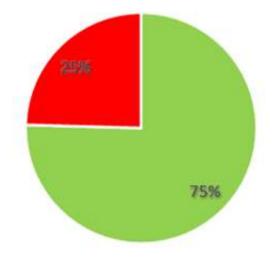


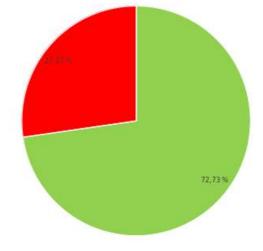
Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

c – La communication et la sensibilisation

■oui ■non

Visibilité des panneaux sur les grèves par les personnes pratiquant une activité nautique (pêcheurs et canoéistes) (n=57) Lorsque les personnes interrogées ont remarqué la présence de panneaux terrestres, ont-elles lu ces panneaux ? (n=88)

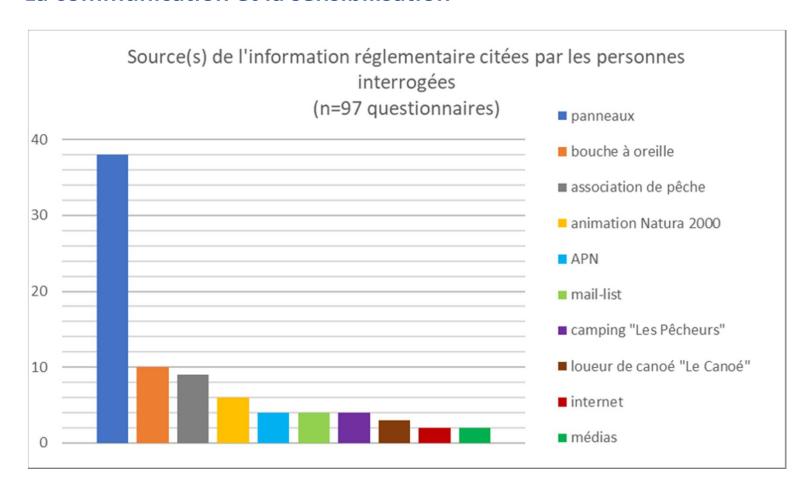






Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

c – La communication et la sensibilisation





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

7 – Résultats 2018

- Inventaires + surveillance + sensibilisation = 300h de présence sur le terrain
- 455 personnes sensibilisés dont 96 kayakistes
- 82 cartes des zones
- 24 infractions constatées
- Reproduction réussie pour les Sternes lors des 3 années de surveillance 2015, 2017, 2018!





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

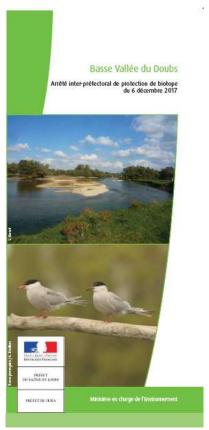
8 – Actions à venir

- Plaquette réactualisée (fin 2018)
- Pose de panneaux visibles depuis le Doubs (2019)
- Accompagnement des professionnels du tourisme (Natura 2000 / CD39...)











Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

8 – Cas de la Basse vallée de la Seille

Site Natura 2000 depuis 2004 Mise en place d'un APPB entré en vigueur en 2017

- Bonne compréhension de la réglementation grâce au dialogue avec les usagers pour la mise en place de l'APPB => année 2017 positive pour les habitats visés.
- 2018 : année marquée par une nette augmentation des infractions en secteur APPB
- Quels perspectives pour l'avenir du site et des espèces ?





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

9 – Cas de la Seille

- 2018 : année marquée par une nette augmentation des infractions en secteur APPB
- Quels perspectives pour l'avenir du site et des espèces ?







Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

10 – Bilan pour une cohabitation réussie

- Connaissance annuelle de la distribution des espèces cibles
- Connaissance, dialogue et entretien des relations avec les acteurs du territoire
- Forte présence sur le terrain
- Déploiement de l'information via des outils de communication riche et varié
- Impliquer autant que possible les acteurs dans la diffusion de l'information





Session 3: Accompagner les pratiques sportives sur les espaces naturels

Merci de votre attention.

Contacts:

EPTB Saône-et-Doubs

Sophie HORENT, Chargée de mission Natura 2000 06 78 87 67 43 sophie.horent@eptb-saone-doubs.fr

LPO Côte d'Or et Saône-et-Loire

Alexis REVILLON, Chargé d'études et éducateur à l'environnement 03 80 56 27 02 <u>alexis.revillon@lpo.fr</u>